ANNEXE II

MODALITÉS DE CERTIFICATION

ANNEXE IIa

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

DÉFINITION DES UNITÉS PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME

La définition du contenu des deux unités professionnelles (UP 1 et UP 2) du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (V.A.E.) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

	COMPÉTENCES	UP 1	UP 2
C1	**1) Rechercher, analyser des données**	X	
	2) Repérer le lieu de l'intervention et ses conditions d'accès	X	
	3) Communiquer oralement, par écrit, …	X	
	4) Renseigner des documents	X	
C2	**1) Planifier une intervention**	X	
	2) Choisir son matériel		X
	3) Organiser le poste de travail en respectant en permanence les consignes de sécurité, de nettoyage et d'hygiène		X
C3	**1) Effectuer des mesures sur une installation**		X
	2) Interpréter et analyser des résultats sur l'installation		X
	3) Effectuer la première mise en service		X
	4) Dépanner une installation, un système		X
	5) Façonner un élément d'installation		X
	6) Récupérer, trier et stocker les déchets		X
	7) Nettoyer la zone de l'intervention		X

UNITÉ UP1 (ÉPREUVE EP1)

PREPARATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

• Contenu

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences pour préparer l'intervention de maintenance à réaliser sur un système énergétique.

C1.1 : Rechercher, analyser des données
C1.2 : Repérer le lieu de l'intervention et ses conditions d'accès
C1.3 : Communiquer oralement, par écrit
C1.4 : Renseigner des documents
C2.1 : Planifier une intervention

• Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, dans la zone d'étude des documents d'intervention.

• Nature de l'activité

*Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités de prise en charge du dossier de l'installation **:***

Prise en charge du dossier de l'installation	
T1.1	- Prendre connaissance du dossier, des éléments transmis (écrits, oraux)
T1.2	- Rechercher des informations techniques complémentaires
T1.3	- Choisir les moyens (outillage, matière d'œuvre, sécurité, …)
T2.1	- Reconnaître le site et ses contraintes (accès au local, autorisations, plan de prévention, …)

UNITÉ UP2 (ÉPREUVE EP2)

REALISATION

• Contenu

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences pour réaliser une intervention de maintenance préventive et corrective :

C2.2 : Choisir son matériel
C2.3 : Organiser le poste de travail en respectant en permanence les consignes de sécurité de nettoyage et d'hygiène
C3.1 : Effectuer des mesures
C3.2 : Interpréter et analyser des résultats sur une installation
C3.3 : Effectuer la première mise en service
C3.4 : Dépanner une installation, un équipement
C3.5 : Façonner un élément d'installation
C3.6 : Récupérer, trier et stocker les déchets
C3.7 : Nettoyer la zone de l'intervention

• Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, sur chantier.

• Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités de prise en charge de l'installation sous contrat, d'intervention de maintenance préventive et de dépannage :

Prise en charge de l'installation sous contrat	
T2.1	- Reconnaître le site et ses contraintes (accès au local, autorisations, plan de prévention, …)
T2.2	- Réaliser un essai d'une partie des équipements
T2.3	- Vérifier la conformité de l'installation
Intervention de maintenance préventive	
T3.1	– Reconnaître le site et ses contraintes (accès au local, autorisations, plan de prévention, …)
T3.2	– Protéger sur le site les personnes et les biens
T3.3	– Réaliser une intervention de maintenance et observer les anomalies éventuelles (techniques et normatives)
T3.4	– Réaliser les essais, les réglages, les contrôles, les relevés
T3.5	– Remettre en ordre le site (évacuation des déchets éventuels)
Dépannage	
T4.1	- S'informer sur l'intervention demandée (responsable, défaut affiché, …)
T4.2	- Reconnaître le site et ses contraintes (accès au local, autorisations, plan de prévention)
T4.3	- Protéger sur le site les personnes et les biens
T4.4	- Etudier les symptômes, analyser l'installation, rechercher la panne
T4.5	- Réaliser une intervention de dépannage
T4.6	- Réaliser les essais, les réglages, les contrôles, les relevés de l'intervention
T4.7	- Remettre en ordre le site
Communication	
T5.1	- Rendre compte à l'entreprise des difficultés d'accès, techniques, commerciales, …
T5.2	- Elaborer des rapports d'intervention
T5.3	- Prendre en compte l'environnement de l'intervention dans le comportement professionnel
T5.4	- Signifier au client le début et la fin de l'intervention